



La lettre du PARC

L'INFORMATION DU PARC DES INDUSTRIES ARTOIS-FLANDRES

juillet 2018 #79



© ARCHIFIX

ARRIVÉE

Édito

Voilà déjà arrivé l'été. Quel plaisir pour toute l'équipe du SIZIAF de voir le Parc des industries Artois-Flandres évoluer, preuves de l'intérêt porté par les entreprises industrielles ou logistiques à l'égard de notre Parc d'activité.

Parce que nous sommes toujours honorés d'accueillir des projets de toute taille, nous avons souhaité, au travers cette lettre, mettre à l'honneur un nouveau projet d'implantation porté par le Groupe dunkerquois BECI, promoteur immobilier privé, en faveur des métiers de l'artisanat.

De plus, l'implantation de nouvelles entreprises sur le Parc, à l'image de l'américain Fastenal, ne fait que conforter notre fierté d'avoir fait du Parc des industries Artois-Flandres un endroit attractif et stratégique pour le développement des entreprises du territoire.

À l'approche de cette période de vacances scolaires, je souhaite aux 5 000 personnes qui chaque jour viennent travailler sur le Parc des Industries un bel été.

Daniel Delcroix, Président du SIZIAF (Syndicat Mixte du Parc des industries Artois-Flandres)

UN NOUVEL HÔTEL... POUR L'ARTISANAT

Bientôt propriétaire d'un terrain de 7 886 m² sur le Parc des industries Artois-Flandres, le groupe dunkerquois BECI implantera bientôt un nouvel hôtel d'entreprises, dédié aux métiers de l'artisanat. Dès le premier semestre 2019, plusieurs cellules de 320 à 1 280 m² seront disponibles à la location, pour un tarif moyen de 45 €/m².

Acteur majeur des métiers de l'immobilier dans les Hauts-de-France (conseiller en immobilier, promoteur/constructeur, spécialiste de la requalification et de la commercialisation de friches industrielles, aménageur/lotisseur et enfin, agent immobilier), le Groupe BECI promet d'accueillir, au sein de ce nouvel hôtel d'entreprises, des PME et PMI ayant des besoins à court, moyen ou long terme.

Répondre aux besoins de tous

Premier promoteur privé investissant dans un programme immobilier sur le Parc des industries Artois-Flandres, le Groupe BECI, qui réunit 75 collaborateurs, promet un haut niveau d'écoute et de service à ses clients locataires. Comme l'explique Victor Zwertvaegher, développeur immobilier au sein du groupe, « Nous sommes capables

d'accompagner tous nos clients dans le développement de leur activité, par l'écoute, voire la mise en relation et surtout, nous trouvons des solutions adaptées à leurs éventuelles problématiques financières ».

Une offre sur mesure

Implantés sur le Parc Tertiaire, à proximité du canal, les deux bâtiments de 1 280 m², dont le permis de construire est actuellement en cours d'instruction, accueilleront ainsi des cellules divisibles par tranches de 320 m², conçues pour s'adapter aux besoins spécifiques des entreprises qui s'y installeront. Renforcement du dallage, multiplication des issues, surisolation, adaptation des réseaux et de systèmes de comptage offriront de nombreuses opportunités d'aménagement.

Conformément à la politique environnementale menée par le SIZIAF, ce nouvel →

→ hôtel d'entreprises sera facilement accessible à de futurs salariés voisins par le biais de modes de transport doux. Et pour couronner le tout, le nouvel hôtel d'entreprises se situera sur la zone de Douvrin, incluse dans le Bassin Urbain à Dynamiser (voir article p. 3). Sous certaines conditions, les nouvelles entreprises qui s'y installeront bénéficieront de réductions fiscales. Un coup de pouce bien utile pour se lancer ! ●

Contact :

Groupe BECI - 03 28 23 51 51



IMPLANTATION

FASTENAL, À LA CONQUÊTE DE LA FRANCE

Pour poursuivre son incroyable développement sur le sol européen, notamment en France, l'entreprise Fastenal a fait le choix stratégique de s'implanter sur le Parc des industries Artois-Flandres, au sein de la cellule 6 de l'Hôtel d'Entreprises. Bryan Henderson, Directeur de Succursale, nous explique.

Née il y a 50 ans aux États-Unis de l'achat et la revente d'éléments de quincaillerie, l'entreprise s'est spécialisée, au fil de ses années d'expériences, dans la fourniture d'Équipements de Protection Individuelle (EPI), de quincailleries et autres consommables, ainsi que dans le développement de Supply Chain pour les entreprises. Désormais, l'entreprise compte 21 000 salariés dans le monde, dont 350 implantés en Europe et connaît une croissance exceptionnelle de l'ordre de 90 % par an.

Une implantation stratégique, pourquoi ?

« Il est vrai que nous sommes très implantés en Europe, principalement au Royaume-Uni, en Europe de l'Est ainsi qu'au Benelux. Mais il nous manquait une plateforme de distribution de proximité, au carrefour de nos différentes zones de chalandise. En effet, nous avons de nombreux clients (y compris Français !) de l'industrie pétrolière ou ferroviaire par exemple. Nous avons déjà une usine dans le Nord de la France, mais n'y étions pas présents physiquement. Ainsi, en nous implantant sur le Parc des industries Artois-Flandres, nous nous rapprochons de nos clients (actuels et futurs !) pour mieux les servir et répondre

à notre promesse de leur offrir proximité, réactivité et adaptabilité.

De plus, la France fait partie de nos projets de développement, notamment en Alsace, ainsi qu'à Lyon et Toulouse. Il s'agit pour nous d'une implantation stratégique, qui va nous permettre d'asseoir notre rayonnement sur l'ensemble de l'Europe et conquérir de nouveaux marchés.

Réactivité et adaptabilité, oui mais comment ?

Nous apportons à nos clients des solutions pratiques et innovantes entièrement adaptées à leurs demandes et développées dans un souci de grande disponibilité (à l'exemple de nos distributeurs automatiques d'outillage et de quincaillerie).

Nos entrepôts servent à la fois de bureaux et de point de centralisation de nos produits. Au sein de l'Hôtel d'Entreprises par exemple, une surface de 700 m² dont 600 m² seront destinés au stockage et à l'entreposage de nos produits. C'est ainsi que nous fonctionnons sur chacun de nos sites. Enfin, pour satisfaire nos engagements, chacun de nos employés est formé au montage et démontage du matériel que nous vendons. Cela nous permet d'être dans la capacité d'intervenir



physiquement et très rapidement pour répondre aux besoins de nos clients.

Le démarrage de l'activité de Fastenal sur le site de Douvrin est prévu pour la fin de l'été et sera assuré, dans un premier temps, par une équipe de 4 personnes. Celle-ci se développera progressivement ces prochains mois, pour atteindre 7 à 8 personnes d'ici mi-2019. « Nous rechercherons pour ce faire des profils de commerciaux, technico-commerciaux et spécialistes de l'entreposage. » conclut Bryan Henderson. ●

Contact :

Bryan HENDERSON - 06 49 44 60 50

ENVIRONNEMENT

VERS MOINS DE POLLUTION LUMINEUSE SUR LE PARC

Véritable fléau environnemental, les émissions de lumière nocturnes ont de lourdes conséquences sur le développement des écosystèmes et entraînent un gaspillage énergétique important. De nouvelles mesures sont ainsi prises sur le Parc.

Tout d'abord, un corridor écologique est en cours d'aménagement le long du Canal d'Aire, au Nord du Parc des industries Artois-Flandres. Ce corridor s'appuyant sur des secteurs d'ores et déjà aménagés et d'autres restant à créer, il sera composé de boisements, prairies, zones humides (bassins et fossés), ainsi que des haies, dans le but d'apporter une continuité naturelle facilitant le déplacement et le développement de toutes les espèces diurnes et nocturnes présentes sur le Parc. Pour cela, il convient de réduire au maximum la lumière artificielle apportée par les candélabres la nuit. C'est pourquoi le SIZIAF a décidé de procéder à l'extinction des candélabres le long du boulevard Nord. Des panneaux de sensibilisation



seront prochainement installés pour annoncer la démarche aux usagers de ce boulevard.

De plus, afin de limiter la pollution lumineuse sur le Parc, le SIZIAF expérimentera bientôt l'éclairage LED à détection de présence sur le Parc Tertiaire Est, en particulier sur la future rue de Varsovie, bordant le bâtiment ALUROL. Si un seuil d'éclairage minimal pourra être maintenu, il fera là bel et bien nuit entre 22h et 6h. Seul le passage d'une voiture ou d'un piéton dans un rayon de 6 à 9 m déclencheront le système lumineux, avec une temporisation de 10 secondes par mât. Leur installation est prévue dans le courant de l'été. ●

ZOOM SUR

LA DÉFINITION DES ZONES FRANCHES SUR NOTRE TERRITOIRE

Entrepreneurs du Parc, vous vous interrogez sur les régimes d'exonération des zones franches sur le bassin minier ? Le SIZIAF vous répond.

Selon le nouveau régime d'exonération dans les Bassins Urbains à Dynamiser (BUD), publié en décembre 2017, 150 communes des Hauts-de-France sont considérées comme zones franches, avec un classement établi par arrêté. Ainsi, sur le Parc des industries Artois-Flandres, la commune de Douvrin est considérée comme telle, à l'inverse de Billy-Berclau.

Sont ainsi concernées les PME créées entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2020, exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale, respectant un certain

nombre de critères salariaux (de moins de 250 employés), financiers (moins de 50 M€ de CA ou bilan total inférieur à 43 M€), économiques (ex : ne pas être détenu, directement ou indirectement, pour plus de 50 % du capital par d'autres sociétés ; obligation de création d'une activité, à l'inverse de toute reprise, transfert, concentration, extension ou restructuration d'activités préexistantes...) et sociales (50 % de l'effectif salarié résident au sein du BUD). ●

Contact :
SIE de Béthune - 03 21 63 10 32



RENCONTRE

Peut-on concilier préservation de la biodiversité et développement économique des territoires ? Parce que cette question anime de nombreux débats, l'association Nord Nature Environnement ainsi que les membres du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, ont été invités à découvrir la réponse apportée par le SIZIAF dans sa gestion du Parc des industries Artois-Flandres. Au programme de cette rencontre : visite d'un bâtiment intelligent (Regain) et promenade-découverte aux côtés de l'association La Chaîne des Terrils, en charge du recensement des espèces animales et végétales sur le Parc. Une soirée placée sous le signe de l'échange et de la convivialité.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Nous vous l'annonçons dans notre précédente lettre : après 2 ans d'étude et de négociation, le groupe Bils Deroo est à présent propriétaire de l'ancien bâtiment 8 de la FM ; un bâtiment de 52 000 m², bientôt voué à la logistique et notamment au stockage de pièces et de produits finis pour son client, Atlantic.

La reconversion de l'ancien bâtiment 8 en entrepôt logistique nécessitera un an de travaux, pour une mise en activité dès 2019. L'enquête publique a été assurée à la Mairie de Billy-Berclau, par le biais de Claude Dujardin, commissaire enquêteur.

DIGIT RUN 2018 : UN RALLYE NUMÉRIQUE EN PLEIN CŒUR DU PARC !

Le 8 juin dernier, l'agence Pôle Emploi de Nœux-Les-Mines proposait aux demandeurs d'emploi, bénéficiant d'appétences ou de compétences en faveur du numérique et de l'innovation, un grand jeu de pistes à la découverte des métiers et opportunités, en plein cœur du Parc des industries Artois-Flandres.

C'est dans le cadre de la première édition de la « Digit'week », opération menée conjointement par Pôle Emploi et l'APEC sur la région des Hauts-de-France, que la Digit'Run a vu le jour. Le but : sensibiliser les demandeurs d'emploi à l'utilisation des outils digitaux et leur

permettre de découvrir les métiers de demain, ainsi que les nouvelles compétences et formations associées aux évolutions digitales.

Une journée couronnée de succès

Six entreprises innovantes à découvrir, une énigme à résoudre... Tels étaient les objectifs des trois équipes en lice. Après une rapide présentation du Parc des industries, chaque groupe était invité à se diriger vers les entreprises partenaires de l'opération : Prodware, Creatique Technologie, Gallez, LBCC et Audace Digital Learning.

Armés de leur CV et de leur curiosité, les joueurs ont pu découvrir les activités et métiers de chaque entreprise, par session de 15 minutes. L'immense jeu de piste se poursuivait ensuite par une visite commune du Centre d'épuration du Parc des industries, où l'innovation

a également sa place au travers des commandes numériques. La journée s'achevait enfin par un quizz final, ainsi qu'une sensibilisation des candidats à la digitalisation du CV.

« Nous sommes très heureux des résultats de cette première édition », note Valérie Christoffel de l'agence Pôle Emploi de Nœux-Les-Mines. « Deux demandeurs d'emploi ont été reçus en entretien (dont un recruté !) à la suite de cette journée, preuve s'il en est que ce type d'événement peut être un outil performant. Au-delà des demandeurs d'emploi, cette rencontre avec les professionnels des métiers de l'innovation et du digital nous aidera beaucoup également dans nos missions de conseil et d'orientation des candidats ». ●

Contact :

Valérie Christoffel - 03 21 61 64 30



RENCONTRE

TOUS EN PISTE POUR LA RÉUNION DES ENTREPRISES DU PARC

Le 19 juin, KLL Loisirs recevait 38 représentants des entreprises du Parc. L'occasion de célébrer ensemble la réouverture du karting aux activités de loisirs et de présenter l'actualité du Parc des industries.

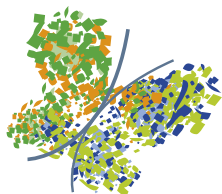
À l'honneur de cette nouvelle édition : la société FASTENAL, représentée par Bryan HENDERSON, ainsi que la crèche interentreprises Rigolo Comme la Vie, dont la Directrice, Béatrice LAGABBE, était venue rappeler le fonctionnement. Alexandre Davroux, salarié FM,

était quant à lui venu conquérir de nouveaux volontaires pour la prochaine Randonnée de la Française de Mécanique.

Après un point d'actualité sur les travaux d'aménagement du Parc, la soirée s'est clôturée dans une ambiance très conviviale, avec 2 courses de vitesse sur la piste du karting. De quoi donner à tous de nouvelles envies de challenge... interentreprises ? ●

Contact :

KLL - 06 21 77 73 31



Parc des industries
ARTOIS-FLANDRES

SIZIAF Parc des industries Artois-Flandres • 64 rue Marcel Cabiddu 62138 Douvrin • Tél. : 03 21 08 60 86 • Fax : 03 21 69 58 00 • E-mail : contact@siziaf.com • Site : www.parcdesindustries.com • Directeur de la publication : Daniel Delcroix • Rédaction - réalisation : Audace communication 03 21 135 600 • Crédits photos : Audace communication, Siziaf, Philippe Frutier, Laurent Ghesquière, Fotolia, tous droits réservés • Trimestrielle imprimé à 2500 exemplaires • ISSN : 2270-552X

Collectivités territoriales membres : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane • Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
Les entreprises présentes sur le Parc : Actémium • AGCT • Alurof • Aquarèse • AST • Atlantic • Audace • Bodycote Induction • Bodycote Traitement Thermique • Cegelec • City Plast • Creatique Technologie SA • Crèche Rigolo comme la vie • Cotep • CDNI • Dalkia • Delzen • Devos Vandenhove • DPD • DRX • Earthminded France • Ecotep • EIMI • EIMI Elec • ENR Distribution • Eures • Française de Mécanique • Friedlander • Gallez Outillage • Gallez S.A.S. • Gefco • Gestprod • IMG • INEO • Initial • Ionix • Iris • Kart Loisirs Location • L.B.C.C.Systèmes et Productives • Leces • Le Colibri • Le Relais Métisse • MB Cloud • Mécanique Services • Métafafer • Métaux détail services • Minot Recyclage Textile • Nord Engrenages • Nord Recyclage Service • ProActif • Prodware • Proform • Prowell • Prysmian Group • Randstad Inhouse Service • Réseau Entreprendre Artois • RBG Prestations SAS • R.M.R • Robinetterie Service • Sefar Fytlis • Spedisser • Stin • Transports Montagne • TP Plus • Vanheede • Vinci Energies • Westeel